Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20261104-DELIB02118-DE

**Délibération n° 2026-0211-8**

# COMMUNE DE MEUCON

## Conseil Municipal du 2 novembre 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

**Convocation :**
Du 29/10/2026

**Affichage : 04/11/2026**

L'An deux mille vingt-six, le 2 novembre à 20 heures 30
Le conseil municipal de la commune de Meucon, dûment convoqué le 29 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick MESSAGER, Maire.

**Etaient présents :** Pierrick MESSAGER, Jacques LE METAYER, Maxime PERRIN, Marina HERVE, Cécile LE MOUEL, Antoine BERTHO, Cécile DANIEL, Jeanne-Françoise DAGORNE, Dominique GUEMENE, Karine LE CORFF, Estelle LEPIOUFF, Jérôme LE QUINTREC, Sébastien MAURY-KERVELLA, Eric MALOLEPSZY, Pierre PAYS

**Absents – Excusés :** Taïbou CARADEC et Jean-Marc MORIO ayant donné pouvoir respectivement à Gaëlle GUILLO et Jérôme LE QUINTREC

**Secrétaire de séance :** Eric MALOLEPSZY

### 8 - RAPPORT D'ACTIVITE DE MORBIHAN ENERGIES

**Rapporteur : Monsieur Jacques LE METAYER, adjoint au maire**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences, le maire doit présenter un rapport annuel du syndicat auquel il adhère.

Pour rappel, la compétence de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département est exercée par le SDEM – Morbihan Energies qui a transmis à la collectivité son rapport annuel pour l'exercice 2025.

Le conseil municipal prend acte du rapport pour l'exercice 2025. Le document est consultable en mairie.

Fait et délibéré en ces jour, mois et an.

Pour extrait conforme
Pierrick MESSAGER, Maire



Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire.